

Appel à projets Écoles d'été ERUA

Deuxième semestre 2025-26



L'Université européenne ERUA (European Reform University Alliance) lance son appel à projets pour les écoles d'hiver de l'année académique 2025-2026.

Introduction

ERUA regroupe huit universités européennes : l'Université Paris 8 (France), l'Université de la mer Égée (Grèce), l'Université de Macerata (Italie), l'Université de Las Palmas de Gran Canaria (Espagne), l'Université des sciences sociales SWPS (Pologne), l'Université européenne Viadrina (Allemagne), l'Université Mykolas Romeris (Lituanie) et la Nouvelle Université Bulgare (Bulgarie).

Lancée le 1er novembre 2020 et renouvelée en 2023, cette alliance est cofinancée par la Commission européenne dans le cadre de l'Initiative des Universités Européennes.

Notre mission est de réunir les étudiantes et les personnels de nos universités, issus de contextes sociaux et géographiques variés, afin de contribuer à la construction d'une société plus ouverte, juste et inclusive. Pour ce faire, ERUA intègre à son offre des formats pédagogiques innovants et expérimentaux visant à redéfinir les rôles et fonctions de l'enseignement supérieur.

Plus d'informations : https://erua-eui.eu/

Qu'est-ce qu'une école d'été/hiver ERUA?

Dans l'objectif de développer une offre pédagogique innovante, l'alliance ERUA propose des écoles d'été/hiver d'une durée de 5 à 10 jours, organisées en anglais (ou éventuellement dans d'autres langues de l'alliance).

Elles s'adressent à tous les niveaux d'études (Licence, Master, Doctorat), et peuvent être proposées en tant qu'EC libre pour les étudiants.

Ces écoles, organisées en collaboration d'autres enseignants de l'alliance ERUA visent prioritairement à :

 Renforcer la collaboration académique et scientifique entre enseignants-chercheurs des universités partenaires.



















- élargir les opportunités de formation pour les étudiants;
- Renforcer l'internationalisation des parcours.

Dans le cadre de cet appel à projet nous pourrons sélectionner jusqu'à deux projets, en accordant un montant maximal de 2 000 euros par projet.

Objectifs et priorités

Les écoles d'hiver ERUA doivent intégrer une dimension de coopération académique avec au moins une autre université partenaire de l'alliance, par exemple sous la forme d'interventions d'enseignants invités, d'ateliers collaboratifs, de visites culturelles ou institutionnelles, etc.

Ces programmes constituent un cadre privilégié pour initier ou renforcer des dynamiques de recherche conjointe, tout en favorisant l'échange de pratiques pédagogiques innovantes entre établissements, disciplines et pays.

L'université d'accueil bénéficie de cette dynamique pour valoriser ses infrastructures, ses équipes et son rayonnement international, en recevant des enseignants et étudiants issus des sept autres universités ERUA.

Les étudiants de Paris 8 participent quant à eux à des sessions de cours communes avec leurs pairs européens, enrichissant leur parcours académique d'une expérience interculturelle forte et concrète.

L'équipe ERUA de Paris 8 peut accompagner les porteurs de projet dans la mise en relation avec des partenaires des autres universités de l'alliance























Critères d'éligibilité

Cet appel s'adresse à l'ensemble du personnel enseignant de Paris 8, y compris les doctorant·es contractuel·les assurant des cours, les ATER et les post-doctorant·es.

Les projets proposés peuvent porter sur l'acquisition de savoirs disciplinaires ou de compétences transversales (compétences interculturelles, créativité, gestion de projet, résolution de problèmes, etc.), en cohérence avec les objectifs d'ERUA et au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes (étudiants, enseignants, universités partenaires).

Pour renforcer l'apport académique de l'initiative des crédits ECTS doivent être attribués aux étudiants participants et l'activité peut être reconnue en tant qu'EC libre ERUA.

Critères de sélection

Les projets seront évalués par la commission interne ERUA de Paris 8 sur les bases suivantes :

- Alignement avec les objectifs et la mission d'ERUA;
- Caractère innovant et original du projet;
- Qualité de la conception et de l'organisation;
- Impact attendu pour les participant·es et les institutions.

La sélection cherchera à garantir une diversité des thèmes et des formats pour refléter la richesse des approches au sein de l'alliance et se basera également sur les <u>critères de qualité pédagogique</u> décidés par l'ensemble de l'alliance.



















Budget et accompagnement

ERUA prendra en charge les frais d'organisation de l'école se tenant à Paris 8 (jusqu'à 2 000 € par projet). *Un cofinancement est obligatoire* et une réunion sera organisée après validation du projet pour coordonner les aspects administratifs et financiers avec l'UFR.

À l'issue de la sélection, un appel à candidatures sera ouvert aux étudiants de Paris 8 et des universités partenaires.

La sélection des participants sera assurée par le porteur du projet, selon les places disponibles.

Les mobilités des étudiantes et enseignantes venant des autres universités seront financées par les universités d'envoi, selon leurs règles internes et dans la limite de leurs budgets disponibles.

Les enseignements hors maquette pourront faire l'objet d'une rémunération en heures complémentaires, dans le respect des règles de l'Université Paris 8. Les intervenantes extérieurs pourront également être rémunérés de la même manière.

Un·e ingénieur·e en innovation pédagogique du SERCI accompagnera les porteurs dans la mise en œuvre du projet.

Parmi les frais couverts dans le budget ERUA figurent notamment :

- Déplacements d'intervenants (sur justificatifs)
- Collations (petits déjeuners, goûters)
- Visites guidées, etc.

Modalités de candidature

Les dossiers doivent être soumis via le formulaire en ligne, accompagnés des documents suivants au format PDF (modèles téléchargeables sur la plateforme) :

- 1. La proposition de projet (contenu, programme, invités, retombées pour la communauté académique, etc.);
- 2. Un budget prévisionnel, incluant tous les frais d'organisation;























3. Tout document complémentaire jugé utile pour apprécier la qualité du projet Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte.

Pour toute question et accompagnement merci de vous adresser à :

projet-pedagogique-erua@univ-paris8.fr irene.serra02@univ-paris8.fr



















